

# Inscrivez-vous à la formation syndicale !

## Travail/Santé : Agir sur son lieu de travail

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Pour qui ?** L'ensemble des personnels exerçant dans un établissement scolaire du 94 : adhérent-es ou non !

**Pourquoi ?** Les questions de travail et de santé sont intimement liées. L'Education Nationale est loin d'être un employeur modèle. Cette formation traitera des différents outils à utiliser individuellement et collectivement pour améliorer nos conditions de travail.

**2 DATES** ● ● ● ● ●  
↓



**4 mars 2024**

Où ? À Vitry-sur-Seine  
9h/17h



**23 avril 2024**

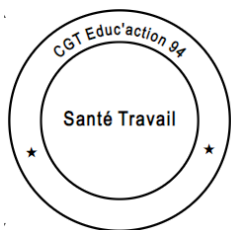
Où ? Lieu à définir  
9h/17h



# Venez vous informer!

**La formation syndicale : un droit et un outil pour la construction syndicale !**  
**Inscrivez-vous !**

La formation syndicale est un droit pour l'ensemble des personnels titulaires et non titulaires, syndiqué.es ou non. Chaque salarié.e a droit à 12 jours de formation par an. Le congé doit être demandé dès que possible et au plus tard 1 mois à l'avance à votre hiérarchie. L'absence de réponse 15 jours avant la date équivaut à une acceptation. Le bénéficiaire du congé ne peut être refusé que si les nécessités de service s'y opposent (article 4 du décret n°84-474 du 15 juin 1984). Dans ce cas, il faut prévenir immédiatement le syndicat.



# Inscrivez-vous à la formation syndicale !

## Travail/Santé : Agir sur son lieu de travail

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



### Modèle de congé de formation économique, sociale et syndicale à reproduire et à déposer auprès de votre direction ou chef.fe de service

Nom Prénom

A ....., le .....

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle :

Professeur de

Catégorie

Objet : Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

A Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil  
S/C Monsieur madame le proviseur/principal  
du lycée collège / l'IEN

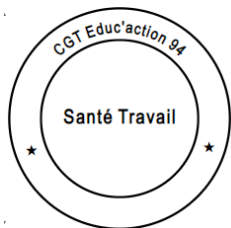
Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement du .....au.....conformément au décret n° 84-474 du 15.6.84, 7° de l'article 34 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (fonctionnaires) et article 2 de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (non-titulaires) en vue de participer à un stage de formation syndicale.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par la "Formation Syndicale CGT", organisme agréé à dispenser cette formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature.



**La demande de congé doit être faite par écrit au chef.fe de service ou à votre direction au moins un mois à l'avance.**

**Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.**